

Emballages et papiers

Le **conteneur jaune** permet le recyclage des papiers et cartons, emballages plastiques et métalliques.

Emballages en plastique

Dans la famille des emballages en plastique seuls les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent. On ne doit y déposer ni pot, barquette, film en plastique ni polystyrène. Tous ces déchets sont à mettre dans la poubelle "normale" au couvercle grenat, la poubelle à déchets résiduels.

Papier et carton

Dans la famille papier et carton, presque tout se recycle : emballage carton, briques alimentaires, journaux, magazines et prospectus supérieurs à la taille d'une enveloppe. Les gros cartons vides et pliés peuvent être déposés à côté du conteneur par temps sec ou à la déchetterie (mais pas aux encombrants).

Emballages métalliques

Avant d'être jetés, les emballages métalliques doivent être bien vidés et raclés et les capuchons des aérosols retirés. On ne peut jeter de cintres, couverts ou autres objets métalliques.

Coordonnées

Service Environnement et espace vert
22 rue de Bessancourt
95480
Pierrelaye
Infos pratiques

Déposez les emballages et les papiers en vrac dans le conteneur à couvercle jaune.

Contact

Pour tous renseignements:

contactez Tri-Action au **numéro vert 0 800 511 202 (appel gratuit)** ou par **mail à contact@syndicat-tri-action.fr**

En cas de conteneurs cassés ou volés:

appelez le Syndicat Tri-Action au **0800 511 202** ou au **01 34 18 30 18**.
L'échange de bac se fait à votre domicile et gratuitement.

Liens utiles

[Plus d'infos sur syndicat-tri-action.fr](#)

[GUIDE DU TRI - CITEO](#)

[CALENDRIER DE COLLECTE](#)